

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 décembre 2021 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Cindy PERREAL

Excusée : Mme Marie-Claude PEIGNEAUX

Début de la séance : 20h00

Approbation du compte-rendu du 19 octobre 2021

### URBANISME et ASSAINISSEMENT

- Permis de construire déposé par Monsieur Antoine RICHEZ et Madame Joséphine RICHEZ au 750 route de Saint Vérand pour rénovation d'un bâtiment artisanal en maison d'habitation et construction d'une piscine. Dossier transmis à la CCBPD.
- Permis d'aménager déposé par SAS CHOUN à l'impasse d'Epieux pour création de 5 lots à bâtir. Dossier transmis à la CCBPD.
- Demande préalable déposée par Monsieur Jean-Jacques PAIRE au 1591 route de Sainte Paule pour réfection de toiture. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Jean BOSLAND au 2442 route du Berthier pour nettoyage et pose d'un hydrofuge coloré sur toiture. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Richard LEPAPE au 78 rue du Val d'Azergues pour construction d'une piscine. Dossier transmis aux Architectes du Bâtiment de France.
- Certificat d'urbanisme pour la vente PERRODIN-RAOUX/JARRY à Ronzières.
- SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) Beaujolais : Les élus du Beaujolais se sont lancés dans la révision du SCoT. Cette démarche permettra d'une part de conforter le projet de développement du territoire Beaujolais en intégrant les évolutions administratives, sociales et de prendre en compte les changements des comportements des habitants et usagers.

Par ailleurs, les périmètres administratifs ont évolué avec des fusions de communes et d'intercommunalités, le SCoT doit s'adapter à ce nouveau découpage administratif qui implique une manière différente de faire l'aménagement sur le territoire.

Cette révision devrait se terminer fin 2022 / début 2023.

Pour rappel, la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) ne pourra être validée qu'après approbation du SCoT Beaujolais.

- Révision du Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRNi) de l'Azergues : Le bassin versant de l'Azergues est actuellement couvert par un PPRNi approuvé par le préfet 31 décembre 2008. Cependant, ce PPRNi ne tenait pas compte des effets des affluents de l'Azergues en cas de crues.

Afin de prendre en compte ces affluents et des risques afférents, le préfet du Rhône a décidé de prescrire la révision de ce PPRNi qui permettra de disposer de mesures plus adaptées à la réalité du territoire et aux phénomènes potentiels d'inondation.

Le nouveau PPRNi est désormais prescrit (1ère phase d'élaboration) et concerne l'ensemble des 53 communes du bassin-versant.

Dès maintenant, les nouveaux aléas transmis par arrêté préfectoral aux communes, s'ils sont plus contraignants que le PPRNi de 2008 doivent être pris en compte dans les décisions d'urbanisme.

En attendant l'approbation finale du nouveau PPRNi (2<sup>nd</sup>e phase d'élaboration), une note de gestion transitoire a été transmise aux maires en accompagnement des cartes d'aléas. Cette note précise les modalités de prise en compte du risque inondation d'ici l'approbation du PPRNi révisé (qui sera alors accompagné d'un règlement de constructibilité affiné pour l'ensemble du territoire).

Une réunion publique se déroulera en 2022 à laquelle seront conviés les habitants de toutes les communes concernées par la PPRNi.

## **VOIRIE**

- Compte-rendu de la réunion de la commission.
- Ouvrages d'art : Notre commune a été éligible à une aide financière pour l'évaluation de l'état des ponts et des murs de soutènements dans le cadre du Plan Relance 2021. Après diagnostic, la passerelle du Petit Paris, le mur du chemin de Ronde et les murs de soutènement de Ternanson ont été retenus.
- À la suite des derniers orages, il a été décelé des problèmes d'eau pluviale « en Bagny », une étude va être réalisée par le service voirie de la Communauté de Communes.
- Les Brigades Nature Rhône : Elles sont un regroupement associatif du GROUPE SOS Transition portant des chantiers d'insertion par et vers les métiers verts. La commune n'a pas pu bénéficier de leurs services cette année, le Conseil étudie les travaux pour l'année prochaine.
- La voirie du lotissement de la Promenade : dossier acté par le notaire et donc devient voirie communale.

## **BÂTIMENTS**

- Compte-rendu de la réunion de la commission.
- Local de la poste : Le Conseil donne son accord pour l'installation d'un kit de ventilation par l'entreprise MARDUEL pour un montant de 733€ TTC ainsi que pour le changement de la porte d'entrée.
- Appartement au-dessus la poste : Proposition de changer la porte d'entrée. Accord du Conseil.
- Vestiaires du Foot : Changement d'un thermostat d'un chauffe-eau.
- Range vélos : La commune souhaitait installer un range-vélos place du Donjon. A la demande du Conseil d'Architecte, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) cette installation sera différée afin que son intégration soit cohérente avec le projet d'adhésion à Petite Cité de Caractère.

## **SCOLAIRE**

- Compte-rendu du Conseil d'école du 9/11 : l'effectif de l'école est en constante évolution depuis 2015 pour atteindre 76 élèves cette année (27 maternels, 23 CP/CE1 et 26 CE2/CM). L'équipe enseignante reste à l'identique avec Corinne Ponthus en tant que directrice gérant la classe de maternelle, Elodie Mazard (CP/CE1) et Laura Vermare (CE2/CM). 3 autres enseignants viennent compléter les temps partiels ou le temps de direction (Nathalie Sapin, Camille Renaud et Philippe Arbogast). L'école bénéficie d'une AESH en la personne de Karine Eloy. Un nouveau projet d'école doit être mis en place s'étalant sur les 4 années à venir. Les travaux demandés à la mairie ont tous été réalisés et l'équipe enseignante a souligné travailler dans de bonnes conditions grâce à

la réactivité et à la qualité des échanges. Une classe découverte pour les CP/CM est envisagée en avril. L'activité piscine est reconduite pour 33 élèves.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Compte-rendu de la commission finances du 11/10.

### EAU-ASSAINISSEMENT

- Compte-rendu de la réunion du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Oingt(SIEVO).

### ELECTRICITÉ

- Compte-rendu de la réunion du 30/11.  
Mutualisation des fonds de plans pour les communes et communautés de communes : Convention signée avec le CRAIG (Centre Régional Auvergne Rhône Alpes de l'Information Géographique) pour mutualiser les coûts d'acquisition, de gestion et de maintien d'un fond de plan à très grande échelle de type imagerie aérienne de précision.

### COMMUNICATION

- Compte-rendu de la réunion du 16/11.
  - o Rappel de la sortie du bulletin quadrimestriel le 17/12.
  - o Bulletin annuel prévu fin janvier : plusieurs associations n'ont pas encore rendu leur article. Un rappel sera fait.

### FLEURISSEMENT

- Compte-rendu de la réunion du 27/11 :  
Bilan de l'année écoulée : plusieurs massifs ont été aménagés :
  - Les deux parvis devant la mairie
  - Au Vieux Bourg : massif ruelle de l'église (devant la cantine) ; plantation de cyprès et mise en place des arbustes déplacés de la terrasse Renaud de Forez à la place Saint Victor ; plantation définitive de narcisses vers la fontaine ainsi que des lavandes à la terrasse Renaud de Forez.

Divers projets pour les années 2022-2023 :

- Réaménager le terrain en face du délaissé de la Potte dès que les constructions seront terminées.
- Elargissement du massif de la Potte sous le bouleau pour planter des fleurs annuelles (bégonias rouges).
- Ajouter des bacs à fleurs le long de la RD 385.
- Décorer les jardinières l'hiver afin d'égayer les Grandes Planches. Possibilité de faire participer les enfants pour la fabrication de décorations.

La commission souhaiterait planifier des demi-journées de désherbage en plus du KIFEKOI, le premier samedi de chaque mois de mars à novembre.

### DÉLIBÉRATIONS

- Redevance d'occupation du domaine public : Orange, TDF et Enedis, camion à pizzas.
- Approbation des rapports du SAVA.

- Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale. Il s'agit uniquement du transfert du budget CCAS au budget communal, sans aucune incidence sur les diverses actions faites par la commission.
- Décision modificative pour encaissement des cautions.
- Fonds Région Unie FRU – convention participation-Avenant 1.

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le samedi 4 décembre, les seniors de notre village étaient à l'honneur pour fêter traditionnellement cette fin d'année. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées autour d'un repas préparé par le traiteur DESPINASSE (Maison FOUGERAS) de St Nizier d'Azergues et servi par les membres du CCAS. Daniel et Alexandra « Animation Musicale Daniel TORTI » ont animé cette journée.

### DIVERS

- Le projet éolien du groupe Ecodelta a été présenté et le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite.
- Fermeture définitive du centre des Finances de Chazay d'Azergues. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les services de proximité pour les demandes les plus courantes :
  - Maison du Rhône de Val d'Oingt
  - Maison du Rhône de Lamure sur Azergues.
 Concernant les factures locales et bons de secours :
  - Service de Gestion Comptable de Villefranche sur Saône (04 74 09 46 80)
 Concernant les impôts :
  - Impôts.gouv.fr (0 809 401 401) ou sur votre espace particulier.
- « Participation citoyenne » : La signature de la convention en présence de Monsieur le Sous-Préfet, du colonel de Gendarmerie et du Major Prost aura lieu le mardi 4 janvier à 15h00 à la mairie.
- Contrat de Monsieur Denis SADOT : le Conseil Municipal approuve son renouvellement.
- Notification statutaire du Syndicat Rhodanien de Développement du Câble (SRDC), adhésion de la commune de Quincieux.
- Les vœux de la municipalité se dérouleront le samedi 8 janvier 2022 à 18h à la salle d'animation si la situation sanitaire le permet.
- Les bouchons en plastique pourront être de nouveau collectés à la mairie suite à la proposition d'une Ternandaïse pour assurer le transport de ceux-ci.
- Prochaine réunion du Conseil le mardi 11 janvier 2022.

*Fin de la réunion 22h00*